



Paris, le 19 octobre 2025

Objet : courrier des Unions régionales d'Île-de-France CFTD, CFTC, CFE-CGC, FO, CGT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA à l'attention de Madame la Présidente de la région Île-de-France

Madame la Présidente de la région Île-de-France,

Les mobilisations lycéennes de ces dernières semaines ont porté sur des mots d'ordre qu'il serait imprudent de négliger. Beaucoup s'adressent à l'État, qui a refusé de recruter les personnels nécessaires pour faire face à l'afflux des élèves nés dans la première décennie du siècle, et qui semble attendre maintenant les effets du reflux démographique, refusant d'améliorer enfin le taux d'encadrement. La politique menée depuis 2017 a profondément déstabilisé l'enseignement secondaire : réforme du lycée général et technologique, réforme de la voie professionnelle, instauration de la sélection à l'entrée de l'université, Parcoursup... Dans le même temps, le supérieur, et spécialement l'université, a subi des coupes budgétaires incessantes. En cette rentrée, les commissions d'accès à l'enseignement supérieur cherchent encore 5000 places pour les bacheliers et bachelières d'Île-de-France. Mais les lycéens et lycéennes adressent aussi leurs revendications à la Région Île-de-France.

En 2017, vous avez lancé un « plan d'urgence » pour les lycées d'Île de France. Le dossier de presse de cette rentrée annonce que l'objectif initial de 30000 places sera dépassé à la fin de l'année prochaine. Depuis 2024, ce même dossier de presse annonce que « la vétusté a été divisée par 3 depuis 2016 », puis par 3,5 l'année suivante et enfin 4,5 en cette rentrée. Mais rien n'est dit de la manière dont est construit cet indicateur, et la réalité des annonces reste difficile à percevoir. C'est d'autant plus le cas que, sans mettre en cause l'engagement des agents de la région, ils et elles sont trop peu nombreux pour assurer le suivi et la réception des chantiers et des travaux de maintenance et que le turn-over des équipes semble élevé. Dans le même temps, la Région persiste à subventionner, hors de ses obligations, des travaux de rénovation et de sécurisation d'établissements privés.

Nous l'alertons pourtant sur l'état de son propre patrimoine, les lycées publics, depuis plusieurs années. Beaucoup, construits dans les années 1960 à 1990, sont vieillissants et souffrent de faiblesses bien réelles : internats vétustes ; sanitaires en nombre insuffisant ; fenêtres n'ouvrant pas ou plus, empêchant une réelle ventilation, défaut qu'a souligné la pandémie de Covid ; absence de volets extérieurs ; absence d'ascenseur fonctionnel ; fuites récurrentes tant il semble impossible d'assurer l'étanchéité des toitures terrasses ; ateliers en voie professionnelle qui ne respectent pas les normes de sécurité, ou inadaptés aux outillages actuels ; installations sportives insuffisantes ou déficientes, ne permettant pas l'application des programmes nationaux... La mobilisation lycéenne met ces défauts brutalement en lumière, comme avant elle, les épisodes de chaleur intense de ces derniers mois.

Sur les 468 lycées publics que compte l'Île-de-France, votre « plan d'urgence » concernait 267 opérations à livrer jusqu'en 2027, soit 12 lycées neufs, 4 lycées reconstruits, 26 extensions, 39 rénovations globales, 95 opérations ciblées (restaurants scolaires, gymnases, etc.), 59 rénovations thermiques, 32 nouveaux internats. Ces chiffres, spectaculaires se heurtent à la réalité. Selon nos estimations, on se rend compte qu'on ne dépassera pas les 150/160 opérations effectivement livrées soit 50 % du PPI annoncée en 2027.

Alors que trop souvent, les représentant·es de la région ne siègent pas aux CA des lycées, vous ne pouvez plus repousser notre demande de rétablir un réel dialogue avec les représentant·es des personnels, des parents d'élèves et des élèves elles et eux mêmes. Il faut faire la transparence sur les données qui concernent la santé, la sécurité, l'accessibilité et les conditions de travail des personnels et usagers :

- créer une base de donnée du bâti existant des lycées ainsi que des opérations programmées, et transmettre l'ensemble de ces informations aux représentant·es élu·es ;
- programmer des plans lisibles, quantifiables et opposables de réduction de la vétusté, de programmations des rénovations thermiques, de protection contre les risques CMR (amiante, HAP, plomb...), d'adaptation au changement climatique : plans volets, plans brasseurs d'air, végétalisation, rafraîchissement de certaines salles, mais aussi plans et protocoles de grand froid ou de crise énergétique... ;
- répondre systématiquement aux avis et enquêtes des Formations spécialisées en santé sécurité et conditions de travail de l'Éducation nationale des départements académies, et régions académiques ;
- convoquer d'urgence un groupe de travail du CIEN sur le bâti avec des représentant·es élu·es des personnels, des parents et des élèves.

Par ailleurs, parce qu'il y a urgence à répondre aux exigences légitimes des lycéens sur le bâti qui nous remontent, nous demandons à être reçus rapidement.

Les Unions régionales d'Île-de-France CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, CGT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA